

Charleroi, le 24 août 2026.

ORGANISATION POUR L'ANNEE 2026-2027

1^{ère} année SECONDAIRE

Chers Parents,

Vous trouverez, dans cette circulaire de début d'année, divers renseignements et demandes d'informations utiles pour organiser l'année scolaire de votre enfant. Cette circulaire vient compléter le document que vous avez reçu début juillet.

Après lecture de cette circulaire, nous vous demandons de compléter la feuille de couleur annexée et de la remettre, via votre enfant, **à son éducateur de référence**, au plus tard pour le 04 septembre 2026.

A. LES FRAIS SCOLAIRES

La circulaire concernant les frais scolaires et le fonctionnement de la facturation sera distribuée prochainement.

B. LES EPHEMERIDES – ANNEXE 1

En annexe, figurent les éphémérides pour l'année scolaire 2026-2027, que vous avez déjà reçues dans le courrier de juillet.

Nous rappelons qu'avec le futur tronc commun qui arrive cette année en 1^{ère} secondaire dans l'ensemble des écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, des journées et/ou demi-journées pédagogiques seront à placer tout au long de l'année dans le calendrier, afin de former les professeurs de S1 et de S2. La direction communiquera à temps ces journées et/ou demi-journées qui impliqueront que les élèves resteront à la maison.

C. CABANGA – ANNEXE 2

Chaque début d'année, vous signez dans le journal de classe un engagement **à consulter régulièrement** cet outil. Cependant, nous insistons sur le fait que cette consultation doit être quotidienne, tant son rôle est devenu central dans le suivi de la scolarité de votre enfant.

Cabanga vous permet notamment d'accéder :

- Au journal de classe numérique (même si une version papier reste d'application en 1^{ère} et 2^{ème} année, le journal de classe numérique reste LE DOCUMENT OFFICIEL) ;
- Aux résultats de vos enfants et leurs bulletins à différents moments clés de l'année ;
- Au suivi disciplinaire ;
- Ainsi qu'à l'ensemble des communications de l'école : informations générales, absences, retards, sanctions éventuelles, etc., qui vous seront envoyés par mail via la plateforme.

Nous sommes convaincus qu'un partenariat école-famille solide est indispensable pour garantir un accompagnement scolaire de qualité. Cabanga est l'outil principal qui rend ce lien possible. **Sans un usage actif de votre part, le suivi de votre enfant pourrait être incomplet.**

Nous vous demandons donc de vérifier l'adresse e-mail que vous avez fournie à l'école lors de l'inscription, car elle sera utilisée pour tous les accès et notifications liés à la plateforme.

Par ailleurs, nous vous invitons à vérifier régulièrement vos courriels indésirables (spam). Si vous constatez que des messages provenant de Cabanga s'y retrouvent, il est important de les signaler comme "non-spam" et, si possible, d'enregistrer l'adresse e-mail de l'expéditeur dans vos contacts. Cela permettra d'éviter que de futurs messages essentiels ne soient manqués.

En cas de problème de connexion ou de navigation sur Cabanga, vous pouvez contacter notre gestionnaire interne, qui se fera un plaisir de vous aider à l'adresse suivante : bouckaert.vi@ind-charleroi.org

En annexe de cette circulaire, vous retrouverez toutes les informations pour vous inscrire. **IL EST IMPORTANT QUE CHAQUE PARENT BENEFICIE D'UN ACCES PERSONNEL (différent de celui de votre enfant).**

D. L'ETUDE

A la fin des heures de cours de votre enfant, un espace est prévu pour lui permettre de rester à l'école pour faire ses devoirs, son travail de manière encadré par un professeur ou un éducateur et/ou attendre ses parents.

Si vous souhaitez vous assurer de la présence de votre enfant à l'étude, l'école reste joignable au 071/20 71 20 jusqu'à 17h00 mais, en aucun cas, l'école ne sera tenue responsable de l'absence de votre enfant à celle-ci.

L'étude commence après l'horaire scolaire quotidien de votre enfant et se termine à 17h00. Passé cette heure, l'école sera fermée.

E. LICENCIEMENTS

Au premier degré, il est possible que votre enfant puisse arriver plus tard ou terminer plus tôt, si un professeur ne sait assurer son cours et si l'information a été portée à la connaissance de la direction la veille du jour de l'absence.

Les licenciements sont toujours communiqués **la veille** dans le journal de classe. Pour que votre enfant bénéficie de ces licenciements, **vous devez signer à côté de la communication**. En cas d'absence de signature des parents, le licenciement ne sera pas accordé.

Si nous recevons l'information qu'un enseignant est absent alors que l'élève a déjà quitté l'école, un courriel sera envoyé aux parents via Cabanga. L'élève pourra alors être licencié à la condition ultime que le licenciement soit dûment complété dans le carnet de bord et signé par les parents pour le lendemain.

Cette autorisation peut être suspendue temporairement voire définitivement par la direction en cas de non-respect d'un ou de plusieurs points du règlement de l'Institut.

Les élèves qui ne quittent pas l'école sont tenus de se rendre à la salle d'étude.

F. LES LIVRES - ANNEXE 3

Veuillez noter que les listes de livres sont consultables sur le site de SCOLARIS (anciennement *Rent a Book*) www.scolaris.be. Nous rappelons que vous êtes libres de passer par un autre intermédiaire pour la location/l'achat des ouvrages **sauf pour les syllabus en français**.

Les élèves qui ont commandé des livres sur Rent a book et qui les ont fait livrer à l'école sont invités à les retirer auprès de leur éducateur de référence.

Une liste des livres de 1^{ère} année, se trouve en annexe 3 de cette circulaire.

G. LES CASIERS POUR LE RANGEMENT DE MATERIEL SCOLAIRE

Comme expliqué dans la lettre de début juillet, il vous est possible de demander une location de casier. Le système mis en place est payant : 35€ pour 9 mois (mi-septembre à mi-juin), 10€ de caution pour la carte magnétique. Un contrat tenant lieu également de règlement d'utilisation est établi (conditions d'accès - quel matériel déposer - que faire en cas de perte de la carte, ...).

Il est possible que le nombre d'élèves dépasse le nombre de casiers. Dans le cas où la demande dépasse l'offre, un tirage au sort est organisé. Nous préviendrons les candidats par voie d'affichage et leur indiquerons la marche à suivre : comment payer la location, où et quand obtenir la carte d'accès, comment s'en servir, quelle personne ressource contacter en cas de problème, etc.

Si vous souhaitez introduire une demande pour un casier, merci de le faire via la feuille de couleur en annexe de ce courrier.

H. POSSIBILITE D'ACHAT DE SANDWICH AU SEIN D'ECOLE SUR LE TEMPS DU MIDI

Nouveauté cette année !

À partir de cette rentrée, l'école proposera un service de sandwiches préparés sur place. Les commandes devront être effectuées avant 10 h le jour même. Le paiement se fera lors de la remise du sandwich à l'élève en liquide ou par carte bancaire.

Les sandwiches proposés :

- **Le Fromage** : 3,60 € (avec crudités : 3,90 €)
(Pain baguette, gouda, mayonnaise)
- **Le Parisien** : 3,60 € (avec crudités : 3,90 €)
(Pain baguette, jambon, beurre)
- **Le Club** : 4,10 €
(Pain baguette, gouda, jambon, mayonnaise, crudités)
- **Le Thon** : 3,60 € (avec crudités : 3,90 €)
(Pain baguette, salade de thon mayonnaise)
- **L'Américain** : 3,60 € (avec crudités : 3,90 €)
(Pain baguette, américain préparé, mayonnaise)

Dès le mois d'octobre, l'offre sera complétée par des sandwiches de saison. De la soupe sera également proposée en novembre.

Le lien permettant de passer commande sera communiqué dans une circulaire distincte, dans le courant de cette semaine.

Attention : le service de vente des sandwiches débutera à partir du 31 août.

I. APPRENTISSAGE DE LA NATATION

Dans le cadre du cours d'éducation physique, nos élèves ont la chance de pratiquer la natation à la piscine Hélios de Charleroi. Cette activité s'inscrit pleinement dans le projet pédagogique de notre école, qui vise à permettre à chaque jeune de développer ses compétences sportives, tout en favorisant son épanouissement et sa socialisation.

Afin d'offrir à certains élèves l'opportunité d'acquérir les bases de la natation qu'ils n'ont pas pu apprendre durant leur enfance, nous proposons un cours d'apprentissage de la natation, organisé **tous les mercredis de 12h15 à 13h45**, pour les élèves qui souhaitent y participer.

Ces séances seront encadrées par un professeur d'éducation physique de l'Institut. Une participation de **18 € pour l'ensemble de l'année scolaire** est demandée afin de couvrir les frais d'entrée à la piscine.

En fonction du nombre d'inscriptions, il est possible que les élèves soient répartis en deux groupes qui alterneront leur participation aux séances. Cette organisation permettra à chacun de bénéficier d'un maximum de cours sur l'année.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à ce cours d'apprentissage de la natation organisé en dehors du temps scolaire, nous vous remercions de compléter et de nous retourner la feuille de couleur jointe à ce courrier.

J. MESURES PROPHYLACTIQUES DES MALADIES TRANSMISSIBLES EN MILIEU SCOLAIRE : ROLES DES CENTRES DE SANTE

En ce début d'année, il nous a semblé utile de vous informer des missions du PSE (centre de Promotion Santé à l'Ecole) et de certaines obligations qui pourraient vous concerner.

Les Centres de Santé auxquels sont liés les établissements scolaires ont des missions relatives :

- aux bilans obligatoires de santé en 1^{ère} Différenciée, 2^{ème} et 4^{ème} années ;
- à la lutte contre les maladies contagieuses ;
- à la promotion de la santé à l'école ;
- à la vaccination.

Si vous souhaitez joindre le PSE qui est en charge de notre école, voici ses coordonnées :

Centre Santé Libre Gosselies - Rue des Fabriques 35, 6041 Gosselies

071 35 06 04 - centredesante@psegosselies.be

K. LE DROIT A L'IMAGE

Les photos prises pendant les activités scolaires, les excursions, les voyages sont considérées libres d'utilisation pour les outils de communication de notre école. L'utilisation de ces images n'a d'autre but que d'illustrer les projets et les activités de l'Institut.

Cependant, les parents de nos élèves mineurs ont l'occasion de s'opposer à cette utilisation au moyen du formulaire de couleur annexé, afin que les photos ne soient PAS publiées sur un quelconque support.

L. POSSIBILITE D'ACHAT D'UN PC

Dans le cadre d'une politique de mise en place du numérique, la Fédération Wallonie Bruxelles octroi un subside de 150€ par jeune qui souhaite bénéficier d'un nouvel ordinateur. Toutes les informations pour bénéficier de cet outil et du subside vous seront communiquées dans une circulaire qui sera délivrée dans le courant du mois de novembre. Nous ne pouvons malheureusement pas vous proposer de machine qui bénéficierait de ce subside avant cette date car la plateforme les octroyant est mise à jour vers la fin octobre.

M. LES PROCHAINES CIRCULAIRES

À l'exception de certaines circulaires importantes, qui continueront à être distribuées en version papier, toutes les autres circulaires vous seront désormais envoyées via Cabanga. Pour rappel, l'ensemble des circulaires peut être téléchargé sur le site internet de l'école : <https://ind-charleroi.be/>, dans l'onglet « École secondaire » → « Vie quotidienne » → « Circulaires ».

N. RAPPEL DE 2 POINTS ESSENTIELS DE NOTRE ROI

Nous insistons très fortement sur le respect du code couleur vestimentaire dans l'enceinte du bâtiment (cour de récréation et couloir compris).

Seul le manteau ne doit pas respecter ce code couleur **et un pull n'est pas un manteau !**

Nous souhaitons également préciser notre volonté du respect de l'uniforme par les élèves **lors des réunions en dehors du temps scolaire** (réunions des parents, réunions d'orientation, journée portes ouvertes, proclamation, ...) mais également lors d'activités extérieures.

Nous rappelons également que l'usage du GSM (Smartphone) est **interdit dans l'enceinte de l'Institut** et dans le cadre de toute activité extrascolaire. **Il est demandé que le GSM soit éteint dès l'entrée dans l'enceinte scolaire.** Merci aux parents de ne pas joindre leur(s) enfant(s) sur leur GSM durant la journée. En cas de besoin, urgent, l'accueil ou la direction est toujours joignable.

O. LE COMITE DE L'ASSOCIATION DES PARENTS

Le Comité de l'association de parents est le moteur et le soutien de l'association de parents. Il en assure également la gestion quotidienne. Des élections auront lieu en septembre pour renouveler sa composition. **Nous comptons sur VOUS.**

Nous restons bien évidemment à votre disposition pour tout complément d'information et vous prions de croire, chers Parents, en notre souci de prodiguer un enseignement et une éducation de qualité.

N. DESMET
Directeur adjoint

S. ARICKX
Directeur a.i.

ÉPHÉMÉRIDES 2026-2027

Voici le calendrier avec l'ensemble des dates importantes pour l'année scolaire 2026-2027. Ces dates (à l'exception des congés) sont, malgré tout, susceptibles d'être changées, suite à des événements indépendants de notre volonté.

Mercredi 9 septembre 2026 :	De 12h à 16h – Temps de formation à Cabanga pour les parents.
Jeudi 10 septembre 2026 :	A 18h00 – Réunion parents-professeurs pour les élèves de 1^{re} secondaire et temps de formation à Cabanga pour les parents.
Vendredi 11 septembre 2026 :	De 15h à 18h – Temps de formation à Cabanga pour les parents.
Lundi 28 septembre 2026 :	Photos individuelles et de groupes. Merci de veiller à la tenue stricte de l'uniforme.
Du 19 au 30 octobre 2026 :	Congé de la Toussaint.
Lundi 02 novembre 2026 :	Congé : Fête des morts.
Mercredi 04 novembre 2026 :	Cours suspendus pour les élèves de 1^{re}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} TQ et Daspa afin de permettre aux enseignants de participer aux conseils de classe. Les élèves de 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème} GT-TTr et 5^{ème}, 6^{ème} TQ ont cours normalement.
Du 05 au 06 novembre 2026 :	Cours suspendus pour tous les élèves afin de permettre aux enseignants de participer aux conseils de classe. Les élèves restent à la maison.
Lundi 09 novembre 2026 :	Remise du bulletin (période 1) à tous les élèves.
Mercredi 11 novembre 2026 :	Congé : Armistice.
Jeudi 12 novembre 2026 :	Réunion parents-professeurs <u>sur rendez-vous</u> de 15h30 à 20h00. Les modalités pratiques de prise de rendez-vous vous seront communiquées via une circulaire au début du mois de novembre.
Du 19 au 20 novembre 2026 :	Enseignants en formation. Cours suspendu pour l'ensemble des élèves
Vendredi 18 décembre 2026 :	Activités de Noël obligatoires en matinée.
Du 21 décembre 2026 au 01 janvier 2027 :	Congé de Noël.
Samedi 23 janvier 2027 :	Matinée Portes ouvertes à 10h00 pour les futurs élèves de 1 ^{ère} année. Fin à 12h00.
Du 25 au 26 janvier 2027 :	Enseignants en formation. Cours suspendu pour l'ensemble des élèves.
Mardi 09 février 2027 :	Congé : Mardi gras

Du 22 février au 05 mars 2027 :	Congé de détente.
Mercredi 10 mars 2027 :	Cours suspendus pour les élèves de 1^{re}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} TQ et Daspa afin de permettre aux enseignants de participer aux conseils de classe. Les élèves de 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème} GT-TTR et 5^{ème}, 6^{ème} TQ ont cours normalement.
Du 11 au 12 mars 2027 :	Cours suspendus pour tous les élèves afin de permettre aux enseignants de participer aux conseils de classe. Les élèves restent à la maison.
Lundi 15 mars 2027 :	Remise du bulletin (période 2) à tous les élèves.
Jeudi 18 mars 2027 :	Réunion parents-professeurs <u>sur rendez-vous</u> de 15h30 à 20h00. Les modalités pratiques de prise de rendez-vous vous seront communiquées via une circulaire mi-mars.
Lundi 29 mars 2027 :	Congé : lundi de Pâques.
Vendredi 16 avril 2027 :	Journée pédagogique. Les élèves restent à la maison.
Samedi 17 avril 2027 :	Soirée des talents.
Du 26 avril au 07 mai 2027 :	Congé de printemps.
Lundi 17 mai 2027 :	Congé : lundi de Pentecôte.
Vendredi 21 mai 2027 :	Portes ouvertes des options GT/ TTr et TQ. Soirée de présentation de l'orientation pour les élèves de 2 ^{ème} année et 4 ^{ème} année à 18h30.
Vendredi 04 juin 2027 :	Remise du bulletin (période 3) pour tous les élèves de 3 ^{ème} , 4 ^{ème} , 5 ^{ème} et 6 ^{ème} .
Mercredi 09 juin 2027 :	Remise du bulletin (période 3) pour les élèves de 1 ^{re} , 2 ^{ème} et DASPA.
À partir du 10 juin 2027 :	Organisation des examens pour les élèves de 3 ^{ème} , 4 ^{ème} , 5 ^{ème} et 6 ^{ème} années. Une circulaire spécifique vous sera transmise concernant l'organisation de la fin de l'année.
À partir du 16 juin 2027 :	Organisation des examens pour les élèves du 1 ^{er} degré et du DASPA. Une circulaire spécifique vous sera transmise, concernant l'organisation de la fin de l'année.
Du 24 au 28 juin 2027 :	Cours suspendus pour tous les élèves afin de permettre aux enseignants d'assister aux conseils de classe .
Mardi 29 juin 2027 :	Réunion parents-professeurs OBLIGATOIRE <u>sur rendez-vous</u> de 12h30 à 18h30 pour la remise du bulletin avec les points des examens de juin et la décision du passage ou non dans l'année supérieure.
Du 30 juin au 01 juillet 2027 :	Dépôt des recours , cours suspendus.
Vendredi 02 juillet 2027 :	Conseils de classe de recours , cours suspendus.

ACCES A CABANGA

Charleroi, 24 août 2026.

Chers Parents,

Nous avons choisi Cabanga comme plateforme pour nous aider dans la gestion et améliorer la communication avec les parents. L'objectif est de vous permettre un meilleur suivi de votre enfant à domicile.

La plateforme vous sera utile pour :

- consulter le **journal de classe**, avec les devoirs, leçons, interrogations ... que votre enfant a au quotidien. Si votre enfant est absent, cela lui permet également de se remettre en ordre directement avant son retour à l'école ;
- consulter les **remarques pédagogiques et disciplinaires** ;
- consulter les **bulletins** ;
- réserver des heures de rendez-vous pour les **réunions de parents**.

Dès lors, vous l'aurez compris, il est indispensable que chaque parent possède un compte. **Attention, le compte d'utilisateur doit être différent de celui de votre enfant.**

Pour vous connecter à Cabanga, il vous suffira d'utiliser l'adresse mail que vous avez renseignée à l'école. Il existe un moyen rapide de vérifier si celle-ci a été correctement enregistrée par nos soins en vous connectant à Cabanga, suivant la procédure énoncée ci-dessous :

- 1) Rendez-vous sur le site : <https://cutt.ly/CB1BeHx>
- 2) Cliquez sur « mot de passe oublié ».
- 3) Entrez votre adresse mail renseignée à l'école.
- 4) Rendez-vous sur cette boîte mail afin de recevoir un lien de réinitialisation du mot de passe sur Cabanga.
- 5) Choisissez votre mot de passe pour accéder à la plateforme.

Si vous rencontrez des difficultés ou si vous souhaitez installer l'application sur votre ordinateur et/ou téléphone, voici un lien utile : <https://www.cabanga.be/faq/>

Si, malgré tout, vous n'arrivez pas à vous connecter, vous pouvez contacter M. Vincent Bouckaert : bouckaert.vi@ind-charleroi.org

Cet outil est indispensable dans la communication entre les parents, l'école et les élèves. Durant cette première semaine de rentrée, l'éducateur référent de votre enfant s'assurera de votre connexion à cette plateforme.

Merci à vous,

N. DESMET
Directeur adjoint

S. ARICKX
Directeur a.i.

Liste des livres pour l'année scolaire 2026-2027

	Livres	Références
1^{re}	Bescherelle – La conjugaison pour tous	9782401071483
	Larousse – L'Anti-faute d'orthographe	9782035938763
	Le Robert de Poche	9782321016557
	Atlas l'homme et la terre (sauf immersion)	9782804198411
	Ratio	9782931326053
	Odyssea 1 – cahier	9782801058565
	Odyssea 1 – manuel	9782801058558
	Solis	9782931326022
	Parcours 1 – livre de l'élève	9789464011692
	Syllabus Français, 1 ^{re} année Syllabus Français, 1 ^{re} année, portefeuille de documents	Attention : uniquement disponible sur www.scolaris.be
	<i>Si Anglais Langue 1 :</i>	
	<i>Move ! English – livre de l'élève</i>	9789463836340
	<i>Dictionnaire Le Robert & Collins</i>	9782321018339
	<i>Si Néerlandais Langue 1 :</i>	
	<i>Top ! 1 Nederlands – livre de l'élève</i>	9789463836333
	<i>Dictionnaire Robert Van Dale</i>	9782321019190
	<u><i>Si immersion anglais :</i></u>	
	<i>Move ! English – livre de l'élève</i>	9789463836340
	<i>Dictionnaire Le Robert & Collins</i>	9782321018339
	<i>Philip's RGS Modern School Atlas</i>	9782931326022

Document explicatif concernant les allocations d'études

Comment introduire sa demande ?

Chaque année, **à partir de juillet et jusqu'au 31 octobre**, vous introduisez une demande via notre site internet.

Deux possibilités s'offrent à vous sur
www.allocations-etudes.cfwb.be

Le formulaire électronique
 à compléter en ligne.
 Il permet une démarche
 simplifiée, sécurisée
 et sans frais.



ou

Le formulaire papier (PDF)
 à télécharger et imprimer.
 Puis à compléter et
 à renvoyer obligatoirement
 par courrier postal
 recommandé.



Pour que votre dossier soit recevable, vous devez disposer, à la date de la demande, d'une composition de ménage établie en Belgique.

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet.



Centre d'appel

02 413 37 37 du lundi au jeudi de 09h à 12h

Les informations reprises dans cette brochure sont toujours susceptibles de changements.

Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère - www.fwb.be - 0800 30 000
 Administration générale de l'Enseignement - Direction générale de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement tout au long de la vie et de la Recherche scientifique
 Service général de l'Enseignement tout au long de la vie - Direction des Allocations et Prêts d'Études - www.enseignement.be
 Éditrice responsable : Uwe-Anne Hanse, Administratrice générale de l'Enseignement, Avenue du Port 16 - 1030 Bruxelles - Graphisme : DAF - Mai 2021.

FEUILLE-REPONSE CIRCULAIRE DE DEBUT D'ANNEE
A remettre à son éducateur pour le 04 septembre 2026 au plus tard

NOM de l'enfant : PRENOM : Classe : 1

➤ LOCATION D'UN CASIER

☐ O souhaite louer un casier	☐ O ne souhaite pas louer un casier
---	--

➤ APPRENTISSAGE DE LA NATATION

O Je souhaite que mon enfant participe au cours d'apprentissage de la natation, organisé les mercredis de 12h15 à 13h45, et j'accepte qu'une participation financière de 18 € me soit facturée pour l'ensemble de l'année scolaire.	O ne souhaite pas que mon enfant participe au cours d'apprentissage de la natation
---	--

➤ UTILISATION DES IMAGES SUR LE SITE DE L'ECOLE

Nom et prénom du/des responsable(s) légal/aux

déclare avoir pris connaissance des conditions du droit à l'image et

O autorise la diffusion des photos présentant son enfant dans le cadre strict des conditions citées dans la circulaire de début d'année.	O n'autorise pas la diffusion des photos présentant son enfant dans le cadre strict des conditions citées dans la circulaire de début d'année.
--	--

➤ ADHESION AUX REGLEMENTS DE L'ECOLE

Votre participation dans le parcours scolaire de votre enfant favorise la collaboration entre la famille et l'école.
Nous comptons donc sur vous pour :

- Vérifier régulièrement le journal de classe en ligne qui est le lien principal de communication entre vous et le personnel éducatif (direction, professeur et éducateur).
- **CONSULTER** régulièrement la plateforme Cabanga afin de prendre connaissance des remarques disciplinaires et pédagogiques de votre enfant.
- **Le jour même**, en cas d'absence de votre enfant, **prévenir** par téléphone l'école ou **par mail l'éducateur référent**.
- Veiller à promouvoir le bon fonctionnement de l'école en faisant comprendre à votre enfant qu'un règlement est fait pour être respecté.
- Nous prévenir en cas de difficultés rencontrées par votre enfant que ce soit au niveau scolaire ou au niveau du comportement.
- Nous communiquer tout **CHANGEMENT** dans la situation administrative de l'élève et/ou du responsable légal (exemple : numéro de GSM, adresse mail, ...).

Le suivi scolaire de votre enfant est essentiel, nous comptons sur votre participation active. **En signant ce talon, les parents et les élèves majeur(e)s acceptent sans réserve les dispositions des règlements de l'IND.**

J'atteste, par la présente, avoir pris connaissance du contenu de cette circulaire et reçu l'ensemble des informations, reprise dans les annexes.

Fait à, le août 2026.

Signature du/des responsable(s) légal/aux de l'enfant :